

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 21 DECEMBRE 2023

COMPTE RENDU SOMMAIRE - RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 64
Présents : 45
Pouvoirs : 11
Votants : 56
Absents excusés : 8

Date de la convocation : 15/12/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 décembre 2023 à 20h00, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France se sont réunis, en séance ordinaire, salle de Savonnière à Epernon, sous la présidence de Monsieur Stéphane LEMOINE.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Robert DARIEN, Jean-Luc DUCERF, Cécile DAUZATS, Sylvie ROLAND, Stéphane LEMOINE, Gérald GARNIER, Eric SEGARD, Gérard WEYMEELS, Dominique MAILLARD, Catherine MARIE (suppléante de Jean-Nöel MARIE), Annie CAMUEL, François BELHOMME, Béatrice BONVIN-GALLAS, Armelle THERON-CAPLAIN, Denis DURAND, Simone BEULE, Bruno ESTAMPE, Patrick OCZACHOWSKI, Yves MARIE, Nathalie BROSSAIS, Bruno ALAMICHEL, Eric TABARINO, Jean-Pierre RUAUT, Michelle MARCHAND, Patrick KOHL, Pierre GOUDIN, Michel DARRIVÈRE, Patricia BERNARDON, Emmanuel MORIZET, Bertrand DE MISCAULT, Nicolas DORKELD, Jean-Loup VIDON, Gérald COIN, Daniel MORIN, Carine ROUX, Michel CRETON, Patrick LENFANT, Catherine DEBRAY, Thierry CORDELLE, Michael BLANCHET, Arnaud BREUIL, Serge MILOCHAU, Philippe AUFFRAY, Eric Feller (suppléant de Xavier Destouches), Jocelyne PETIT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Youssef AFOUADAS	a donné pouvoir à Sylvie ROLAND
Frédéric ROBIN	a donné pouvoir à Cécile DAUZATS
Sylviane BOENS	a donné pouvoir à Jean-Luc DUCERF
Laurent DAGUET	a donné pouvoir à Emmanuel MORIZET
Guilaine LAUGERAY	a donné pouvoir à Dominique MAILLARD
Jacques GAY	a donné pouvoir à Armelle THERON-CAPLAIN
Nicolas PELLETIER	a donné pouvoir à Serge MILOCHAU
Pascal BOUCHER	a donné pouvoir à Annie CAMUEL
Francisco TEIXEIRA	a donné pouvoir à Patricia BERNARDON
Ann GRÖNBORG	a donné pouvoir à Stéphane LEMOINE
Marie José GOFRON	a donné pouvoir à Jean-Loup VIDON

Absents excusés :

Elisabeth LEVESQUE, Xavier-François MARIE, Jean-François BULIARD, Anne BRACCO, Bertrand THIROUIN, Christel CABURET, Yves VAN LANDUYT, Marc MOLET

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance.

Désignation de la secrétaire de séance : Armelle THERON-CAPLAIN

Le Président,

REND COMPTE des décisions et arrêtés qu'il a eu à prendre depuis la dernière réunion en application des articles L5211-9 et L5211-10 du CGCT.

Le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 30 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

♦♦

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS

N° délibérations	Objet des délibérations	Votes
23_12_01	DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE SMDVA - Election du 1^{er} délégué : Robert DARRIEN est candidat unique. A l'unanimité, le conseil communautaire décide de voter à main levée. M. DARRIEN est élu avec 56 voix pour. - Election du 2^{ème} délégué : Jean-Luc DUCERF est candidat unique. A l'unanimité le conseil communautaire décide de voter à main levée. M. DUCERF est élu avec 54 voix pour. 2 abstentions (Mme DAUZATS, M. ROBIN) - Election du 3^{ème} délégué : Eric FELLER est candidat unique. A l'unanimité le conseil communautaire décide de voter à main levée. M. FELLER est élu avec 56 voix pour. - Election du 4^{ème} délégué : Christian GUIBERT est candidat unique. A l'unanimité le conseil communautaire décide de voter à main levée. M. GUIBERT est élu avec 56 voix pour. - Election du 5^{ème} délégué : Pascal DAYA est candidat unique. A l'unanimité le conseil communautaire décide de voter à main levée. M. DAYA est élu avec 56 voix pour. - Election du 6^{ème} délégué : Yves MARIE est candidat unique. A l'unanimité le conseil communautaire décide de voter à main levée. M. MARIE est élu avec 56 voix pour. - Election du 7^{ème} délégué : Jacqueline DEVIINCK est candidat unique. A l'unanimité le conseil communautaire décide de voter à main levée. Mme DEVIINCK est élue avec 56 voix pour. - Election du 8^{ème} délégué : Aline PELTIER est candidat unique. A l'unanimité le conseil communautaire décide de voter à main levée. Mme PELTIER est élue avec 56 voix pour. - Election du 9^{ème} délégué : Jean-Pierre RUAUT est candidat unique. A l'unanimité le conseil communautaire décide de voter à main levée. M. RUAUT est élu avec 56 voix pour. - Election du 10^{ème} délégué : Armelle THERON CAPLAIN et Thierry CORDELLE sont candidats. Le vote se déroule à bulletin secret. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet. Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants : Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 56 A déduire : bulletins blancs ou nuls : 3 RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 53 Majorité absolue : 27 A OBTENU : Armelle THERON CAPLAIN 38 voix Thierry CORDELLE 15 voix Mme THERON CAPLAIN est élue 10^{ème} déléguée.	

2023_12_02	DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Adoptée à L'unanimité
2023_12_03	DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE PARC DE STATIONNEMENT D'EPERNON	Adoptée à L'unanimité
2023_12_04	DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL	Adoptée à L'unanimité
2023_12_05	COMMANDE PUBLIQUE – MARCHÉ POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME AUDIOVISUEL POUR LE NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DE LA CCPEIF – CHOIX DU PRESTATAIRE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_06	COMMANDE PUBLIQUE – MARCHÉ DE SOLUTIONS D'IMPRESSION BUREAUTIQUE POUR LA CCPEIF – CHOIX DU PRESTATAIRE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_07	COMMANDE PUBLIQUE – MARCHÉ DE MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA CRÉATION D'UNE STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE POUR LES COMMUNES D'YMERAY, GUE DE LONGROI, AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN – CHOIX DU PRESTATAIRE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_08	DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE : CRITÈRES D'ATTRIBUTION 2023	Adoptée à L'unanimité
2023_12_09	AUTORISATION DE DÉPENSER ¼ DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_10	GARANTIE D'EMPRUNT – ACCORD DÉFINITIF – HABITAT EURELIEN – COMMUNE D'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN – 26 RUE DE CHARTRES – 2 RUE ARISTIDE BRIAND	Adoptée à L'unanimité
2023_12_11	CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « MOBILITÉ – TRANSPORT »	Adoptée à L'unanimité
2023_12_09	AUTORISATION DE DÉPENSER ¼ DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_10	GARANTIE D'EMPRUNT – ACCORD DÉFINITIF – HABITAT EURELIEN – COMMUNE D'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN – 26 RUE DE CHARTRES – 2 RUE ARISTIDE BRIAND	Adoptée à L'unanimité
2023_12_11	CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « MOBILITÉ – TRANSPORT »	Adoptée à L'unanimité
2023_12_09	AUTORISATION DE DÉPENSER ¼ DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_10	GARANTIE D'EMPRUNT – ACCORD DÉFINITIF – HABITAT EURELIEN – COMMUNE D'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN – 26 RUE DE CHARTRES – 2 RUE ARISTIDE BRIAND	Adoptée à L'unanimité
2023_12_11	CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « MOBILITÉ – TRANSPORT »	Adoptée à L'unanimité
2023_12_09	AUTORISATION DE DÉPENSER ¼ DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_10	GARANTIE D'EMPRUNT – ACCORD DÉFINITIF – HABITAT EURELIEN – COMMUNE D'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN – 26 RUE DE CHARTRES – 2 RUE ARISTIDE BRIAND	Adoptée à L'unanimité
2023_12_11	CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « MOBILITÉ – TRANSPORT »	Adoptée à L'unanimité
2023_12_09	AUTORISATION DE DÉPENSER ¼ DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_10	GARANTIE D'EMPRUNT – ACCORD DÉFINITIF – HABITAT EURELIEN – COMMUNE D'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN – 26 RUE DE CHARTRES – 2 RUE ARISTIDE BRIAND	Adoptée à L'unanimité
2023_12_11	CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « MOBILITÉ – TRANSPORT »	Adoptée à L'unanimité
2023_12_09	AUTORISATION DE DÉPENSER ¼ DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_10	GARANTIE D'EMPRUNT – ACCORD DÉFINITIF – HABITAT EURELIEN – COMMUNE D'AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN – 26 RUE DE CHARTRES – 2 RUE ARISTIDE BRIAND	Adoptée à L'unanimité
2023_12_11	CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « MOBILITÉ – TRANSPORT »	Adoptée à L'unanimité
2023_12_12	PRÉSENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022 (RSU)	Adoptée à L'unanimité
2023_12_13	RECOURS À L'APPRENTISSAGE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_14	MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'AGENTS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_15	CRÉATION DE POSTES DE CONTRACTUELS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_16	AJUSTEMENT DE CRÉATION DE POSTES STATUTAIRES	Adoptée à L'unanimité
2023_12_17	AVENANT N°2 AU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE – CNP/SOFAXIS	Adoptée à L'unanimité

2023_12_18	MISE A DISPOSITION D'UN AGENT TECHNIQUE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_19	REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES IDF - TOUS LES SECTEURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Y COMPRIS LE SECTEUR EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	Adoptée à L'unanimité
2023_12_20	REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'ADMISSION EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS (EAJE)	Adoptée à L'unanimité
2023_12_21	TARIFS 2024 DU SERVICE ENFANCE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_22	CONVENTION PORTANT ORGANISATION D'UN ACCUEIL DE JEUNES DANS LE CADRE DU PROJET « ANIME TA RUE »	Adoptée à L'unanimité
2023_12_23	REORGANISATION DE SERVICE – ALSH DU SECTEUR DE SAINT-PIAT/GALLARDON.	Adoptée à L'unanimité
2023_12_24	CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU P.A.C.T 2024	Adoptée à L'unanimité
2023_12_25	VERSEMENT MOBILITE - EVOLUTION DU TAUX	Adoptée à L'unanimité
2023_12_26	MOBILITE – FRANCE RURALITE – FONDS VERT – DEMANDE DE SUBVENTION	Adoptée à L'unanimité
2023_12_27	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU FDI 2024 – CREATION DE TRANSFERT D'ASSAINISSEMENT	Adoptée à L'unanimité
2023_12_27.1	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU FDI 2024 – MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE D'AUNEAU-BSS ; ACQUISITION, ETUDES ET FRAIS PREALABLES	Adoptée à L'unanimité
2023_12_27.2	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU FDI 2024 - MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE GALLARDON ; ETUDES DE MAITRISE D'ŒUVRE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_27.3	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU FDI 2024 - CREATION DE PARCOURS DECOUVERTE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_27.4	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU FDI 2024 - MODIFICATIONS DU PLU DE GALLARDON	Adoptée à L'unanimité
2023_12_27.5	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU FDI 2024 - REALISATION DU PARCOURS DECOUVERTE DE FAVEROLLES	Adoptée à L'unanimité
2023_12_27.6	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU FDI 2024 - MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLUI DES QUATRE VALLEES	Adoptée à L'unanimité
2023_12_28	DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE DETR – DSIL 2024 - CREATION D'UN EQUIPEMENT ENFANCE-JEUNESSE A GALLARDON PHASE 2	Adoptée à L'unanimité
2023_12_28.1	DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE DETR – DSIL 2024 - EXTENSION DU POLE TECHNIQUE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN	Adoptée à L'unanimité
2023_12_28.2	DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE DETR – DSIL 2024 - CREATION D'UN MULTIACCUEIL A NOGENT-LE-ROI	Adoptée à L'unanimité
2023_12_29	SIGNATURE D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LA SOCIETE VM 28700 (VERT MARINE)	Adoptée à L'unanimité
2023_12_30	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 € A L'ASSOCIATION UCIA AFIN DE CREER UNE ANIMATION COMMERCIALE POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_31	CONVENTION AVEC LE SEASY « SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU SUD YVELINES » POUR L'ACHAT D'EAU EN GROS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_32	CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE GOUVERNANCE GEMAPI SUR LE BASSIN VERSANT DE L'EURE : AFFERMISSEMENT DE LA TRANCHE OPTIONNELLE DU MARCHÉ D'ETUDES POUR LA DECLINAISON OPERATIONNELLE ET JURIDIQUE DU SCENARIO RETENU	Adoptée à L'unanimité
2023_12_33	PRIX DE L'EAU A COMPTER DU 1 ^{er} JANVIER 2024	Adoptée à L'unanimité
2023_12_34	APPROBATION DE LA 3EME MODIFICATION (1ERE MODIFICATION SIMPLIFIEE) DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BEVILLE LE COMTE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_35	MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE GALLARDON PAR DECLARATION DE PROJET	Adoptée à L'unanimité
2023_12_36	ABROGATION DE L'ALINEA 9 DE LA DELIBERATION DU 22 JUILLET 2020 ET DE LA DELIBERATION DU 25 FEVRIER 2021 PORTANT DELAGATION DE POUVOIR AU PRESIDENT	Adoptée à L'unanimité

2023_12_37	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE GALLARDON	Adoptée à L'unanimité
2023_12_38	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIAT	Adoptée à L'unanimité
2023_12_39	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE D'AUNAY-SOUS-AUNEAU	Adoptée à L'unanimité
2023_12_40	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE DE PIERRES	Adoptée à L'unanimité
2023_12_41	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN	Adoptée à L'unanimité
2023_12_42	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE GAS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_43	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE EPERNON	Adoptée à L'unanimité
2023_12_44	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE SOULAIRES	Adoptée à L'unanimité
2023_12_45	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE YERMENONVILLE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_46	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE HANCHES	Adoptée à L'unanimité
2023_12_47	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE LEVAINVILLE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_48	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DU GUE DE LONGROI	Adoptée à L'unanimité
2023_12_49	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE SAINT LUCIEN	Adoptée à L'unanimité
2023_12_50	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE BEVILLE-LE-COMTE	Adoptée à L'unanimité
2023_12_51	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE CHAUDON	Adoptée à L'unanimité
2023_12_52	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE FAVEROLLES	Adoptée à L'unanimité
2023_12_53	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE MEVOISINS	Adoptée à L'unanimité
2023_12_54	INSTITUTION PERMANENTE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LA-GATINE	Adoptée à L'unanimité

Vu pour être affiché et publié le 29 décembre 2023, conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,
Stéphane LEMOINE


